



PROCÈS VERBAL

Assemblée générale de l'association du four à pain
Lundi 12 février 2024 à 20 h 00
Salle à manger de la Fondation Borel à Dombresson

Présences :

Comité Hubert Chèvre (HC), président ; Sylvie Chèvre (SC), secrétaire ; Olivier Diacon (OD) ; Jean-Philippe Lacreuse (JPL) ; Gabriel Rohrbach (GR) ; Olivier Tartaglia (OT), caissier
Julien L'Eplattenier (JLE), responsable hygiène

Membres 17 personnes, selon liste de présence

Excusés Fabrice Schneider (FS), membre du comité ; 7 personnes selon liste de présence

Nouveaux membres : Nahidud Amaya Gomez, Justine Prétat

Démissions Pierre-André Sunier et Florence Moser, Sylviane et Rémy Racine, Lynda et Éric Rémi, Roger et Oriette Guenat, Christiane et Luigi Mangilli, Claude-Alain Michel

1. Accueil

Le président (HC) ouvre la séance, exprime les remerciements d'usage. Il invite les membres à signer la liste des présences, transmettre les modifications des adresses, notamment des courriels.

2. Acceptation du PV de l'AG du 16 janvier 2023

Le PV est accepté sans modification.

3. Rapports

a) *Du président*

b) Le comité s'est réuni à 7 reprises (9 janvier, 13 février, 9 mars, 24 avril, 1^{er} mai, 16 et 21 octobre). Deux représentants du comité ont participé à deux séances avec l'USL (Union des sociétés locales) ; pour la première : HC, OD, GR, OT et SC ; la seconde : OT et Danielle.

c) En février, nous avons demandé à M. Jason Cedeno de « Logo-prints » à Dombresson de nous faire des tabliers de cuisine avec un nouveau logo pour le four à pain. Nous avons aussi fait réparer la tente pour 193.- chez Madame Flühmann. De ce fait, nous avons décidé de ne plus la louer en dehors des membres du FAP.



- d) En mars, nous avons appris le décès de Roger Guenat et nous avons publié un faire-part en raison de sa grande implication dans la vie de la société.
- e) HC remercie Silvio pour sa disponibilité de tout instant.
- f) Les amis d'Ukraine peuvent continuer d'utiliser les locaux mais doivent les réserver à la cuisine comme tout locataire.
- g) Les activités au fil de l'année :
- h) Le 1^{er} avril, une partie du comité a participé à la journée l'association des Archives de la vie ordinaire AVO qui a fêté ses 20 ans d'existence. Les AVO ont choisi d'aller à la rencontre de la population neuchâteloise avec l'idée de la rendre sensible à la valeur des documents privés et personnels et l'encourager à les conserver. Il y a eu plus d'une centaine de personnes. C'est le comité du FAP qui a préparé et servi l'apéritif (pizza au feu de bois).

Le 14 mai, le four a été allumé pour préparer les cuissons du lendemain (foire du printemps). Le 15 mai, nous avons participé à la foire. Nous avons décidé d'introduire TWINT pour faciliter les paiements.



Nous avons eu une petite émotion quand nous avons constaté que nous n'avions vendu que 6 pains à 11 H30. Le soleil est ensuite arrivé et à 15H30, tout était vendu. Nous avons une ambassadrice mobile. En effet Danièle a eu la bonne idée de se rendre dans la cour du collège avec une hotte pour vendre nos pains aux passants.

Les compétences de Gabriel, d'Olivier D. et d'Olivier T. ont été précieuses pour la confection des saucissons, aidés par d'autres membres. Nous en avons cuit 38 sur une seule plaque avec le stress que cela occasionne... L'idée de Julien de faire des boissons maison était très bonne aussi.

Oksana a joué à la fée du logis pour remettre en ordre les locaux.

Les tabliers et le matériel de cuisine ont été lavés par Sylvie.

Nous avons pu profiter du matériel de cuisine professionnel d'Olivier T.

Fabrice a mis son frigo à disposition + une remorque qui nous a bien aidé pour transporter le matériel. Il remercie tous ceux qui ont œuvré durant la journée.

Le 24 août nous sommes allés à l'AG extraordinaire de l'USL car Yves Rémi démissionne. L'objectif de la séance était de décider du maintien ou de la dissolution de l'USL.

Nous avons finalement décidé son maintien et prévu une 2^{ème} séance pour nommer un comité. **Le FAP doit trouver une personne pour nous y représenter.** Nous avons les PV à disposition pour les personnes qui souhaitent en savoir davantage. Cela implique une AG par année et à un moment donné, un rôle dans le comité pour une durée de un à trois ans maximum.

Samedi 21 octobre, nous avons allumé le four. Le but de la rencontre était de procéder à l'inventaire complet des différentes armoires et de les nettoyer à fonds (cuisine, salle est et étagères de la salle du four à pain). Le comité était présent de même que quelques membres, merci à eux.



Samedi 2 décembre, nous avons à nouveau allumer le four afin d'inviter les enfants à confectionner des bonshommes en pâte pour marquer la Saint-Nicolas. Cette journée a été organisée en collaboration avec la FSG. Elle a eu beaucoup de succès, 70 enfants ayant répondu à notre invitation. Les enfants ont pu écouter des contes pendant que leur bonhomme cuisait.

Cela demande une grande organisation et nous vous proposons de la reconduire cette année avec la gym...

Quelques questions et modifications ont suivi la journée de nettoyage du 21 octobre :

- Qui est chargé de nettoyer la cuisine de manière suivie. Visiblement, elle est occupée en dehors des membres du FAP. La poubelle n'est pas vidée régulièrement et des vers secs empuantissent encore l'armoire de la poubelle après nettoyage ! L'ouverture du four a montré que les utilisateurs ne se soucient pas de laisser des restes de raclette et autres mets qui se sont répandus sur les corps de chauffe. La cuisine doit être entretenue par les utilisateurs. Les sols et les toilettes sont nettoyés une fois par semaine par une employée de la Fondation Borel.
- Nous avons changé une grande partie de la vaisselle (assiettes plates et à soupe ; verres) offerte par l'association du moulin de Bayerel. Nous souhaitons uniformiser la vaisselle, seules les assiettes à dessert et les tasses n'ont pas été changées. Il reste à acheter des couverts.
- Tout l'alimentaire ouvert et périmé a été jeté. Certaines denrées l'étaient depuis 2003 pour de la cannelle et 2008 pour du sirop par exemple. Nous avons également éliminé tout le matériel usagé, collant (plastique dégradé) et ébréché.

i) *Du caissier*

Olivier Tartaglia présente les comptes de l'Association au 31 décembre 2023, les voici :

L'association a repris en partie ses activités après avoir été en standby suite au COVID. Cette année il y a eu quelques manifestations dont la foire du printemps où nous avons eu une bonne visibilité avec un petit bénéfice. Encore merci au membres et personnes qui ont contribué à cette journée. Dès cette journée, nous avons intégré le mode de paiement par TWINT qui a d'ailleurs très bien fonctionné, au vu du nombre plus important des transactions effectuées par TWINT plutôt qu'en cash. Nous avons également participé en collaboration avec la société de gym à l'organisation de la St-Nicolas. Les bénéfices ont été partagés entre les deux associations. Globalement, c'était une année de transition. Il y a eu un certain nombre de dépenses pour diverses fournitures (achat tabliers, vaisselle, bacs à pizza). Nous avons effectué un grand inventaire des choses à jeter et à remplacer.

Les charges sont restées les mêmes, assurances RC, site Internet entretien divers.



En résumé nous avons : pour le suivi des dépenses, facturations fournisseurs, budget et comptes d'exploitation :

- Factures fournisseurs boissons et alimentations : CHF 821.40
- Factures fournisseurs Assurances et autres : CHF 1'009.05
- Achats marchandises :
 - Prima Dombresson 17.05.2023 CHF 430.00
 - Prima Dombresson 07.12.2023 CHF 110.00
 - Boulangerie Dombresson 15.03.2023 CHF 56.00
 - Boulangerie Dombresson 10.06.2023 CHF 179.00
 - Boulangerie Dombresson 25.10.2023 CHF 37.80
 - Denner Cernier 20.10.2023 CHF 67.65
- Achats divers :
 - IKEA CHF 114.10
 - Timbres CHF 60.00
 - Fabrication logo et 12 tabliers brodés CHF 613.00
 - Réparation tente CHF 193.00
- Don en faveur de la Fondation Borel :
CHF 500.00
- Cotisations membres FAP :
 - Crédits CB CHF 900.00
 - Crédits espèces CHF 280.00 Total CHF 1'180.00
- Locations FAP 2023 :
CHF 475.00
- CA manifestations divers :
CHF 1343.20 Total CHF 1818.20

Total CA 2023 : CHF 2'998.20

Total dépenses 2023 : CHF 3'691.00

Caisse finale au 31.12.2023 : CHF 1'990.40

Avoirs en compte au 31.12.2023 :

Privé : CHF 12'289.20

Épargne : CHF 22'380.50

Parts sociales (50 parts) : CHF 10'000.00

Merci aux membres qui paient les cotisations par TWINT de mentionner un commentaire par WhatsApp pour décrire la transaction (cotisation, location ou autre) car il n'y a aucune possibilité pour savoir ce que le versement représente. On peut aussi payer par BV.

Une réserve de 20'000.- est nécessaire pour refaire le four si cela devait être indispensable.

OT remercie l'assemblée pour son écoute.

HC fait une remarque qu'il a reçu des commentaires que les prix n'étaient pas suffisamment élevés.



j) *Des vérificateurs des comptes*

Les vérificateurs, Éric Bindith et Patrick Amez-Droz ont été convoqués pour la vérification des comptes de l'association. Le caissier leur a présenté les mouvements de l'année ainsi que les pièces comptables. Leurs questions ont obtenu les réponses adéquates et donnent décharge pour la bonne tenue des comptes.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

4. Élections

Julien L'Eplattenier s'est engagé à superviser l'hygiène et le matériel avant et après location. Nous souhaitons l'intégrer de manière officielle au comité, car il participe déjà à toutes les séances du comité.

Élection des vérificateurs aux comptes

Éric Bindith et José Schupbach sont élus vérificateurs des comptes pour l'année 2024. Anne-Catherine Pauchard est nommée suppléante.

5. Cotisations 2024 et bulletin d'adhésion

Après de brefs échanges, il est décidé de maintenir le montant des cotisations tel que décrit ci-dessous :

CHF 20. — membre individuel

CHF 30. — membre famille

CHF 50. — membre collectif

6. Admissions et démissions

Onze membres ont démissionné. Deux nouvelles personnes ont rejoint l'association. Leurs noms sont indiqués en début du procès-verbal.

7. Agenda des activités 2024, discussion et propositions

Le comité 2024 a fixé les manifestations suivantes :

- Demander à la commune un emplacement pour la foire de Dombresson jusqu'au 19 janvier. Elle est pré-réservée auprès de la commune. Elle a lieu le lundi de Pentecôte, le 20 mai. (Nous cherchons encore 8 membres pour aider, merci de contacter le président).
- 1^{er} août : en attente car trop lourd à organiser seul. Personne ne prend position ni pour arrêter, ni pour poursuivre.
- Saint-Nicolas : reprendre la confection de bonshommes en pâte le avec la société de gym, sur inscription.
- Danielle propose de faire une soirée « saucissons en croûte », sur inscription.



8. Tarifs et procédure de location

Les tarifs de location restent inchangés.

La location des locaux concernant les membres à savoir :

CHF 40.- (uniquement les locaux)

CHF 80.- (locaux + four éteint)

CHF 120.- (locaux + four allumé)

CHF 50.- (tente)

La location des locaux concernant les non-membres à savoir :

CHF 70.- (uniquement les locaux)

CHF 110.- (locaux + four éteint)

CHF 160.- (locaux + four allumé)

CHF 100.- (tente, uniquement pour les membres).

9. Entretien des locaux et hygiène

On pourrait demander un supplément pour le nettoyage lorsqu'il est mal effectué.

Il faudrait aussi rencontrer les thérapeutes et la femme de ménage pour définir les choses sur qui fait quoi et comment (JLE s'en occupe).

10. Divers

Le comité projette d'installer un lave-vaisselle. Dans l'idée qu'il n'y aura plus de vaisselle en plastique pour les manifestations et lors des locations. Cuisinox à Cernier propose un lave-vaisselle semi-professionnel. On arrive à 5025.00 FCH pour l'appareil + le prix de raccord d'eau. Le projet passe à une faible majorité (13 contre 7) après une longue discussion. La majorité de l'assemblée se rallie aux arguments du comité, à savoir donner une plus-value pour favoriser la location des locaux et aussi passer plus facilement à l'utilisation de vaisselle durable.

Nous pensons qu'il faudra planifier en 2024 une autre journée pour l'entretien des chaises et l'organisation des armoires ainsi que pour étudier la décoration et l'insonorisation de la grande salle. OT, Marion Tartaglia, Corinne Rothen et Danielle se proposent pour faire avancer le projet.

Pizza ouverte au public, remplacée éventuellement par la confection de saucissons en croûte.

La séance est levée à 21h20. Elle est suivie d'une collation offerte par la Fondation Borel.